

Extrait des terriers de la commune d'Ormont-dessous

Abram ffeu le Régent Jean Morex de la Forclaz tient suivant sa Reconnaissance par lui prêtée le 20 septembre 1771	p.221
<ul style="list-style-type: none"> • Es Sertorins, une pose $\frac{3}{4}$ $\frac{1}{6}$ et $\frac{1}{18}$ de paquier avec chalet 151;16 • En la Leydery, un seiteur $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{4}$ de pré et Rocaille sur lequel il y a une Grange 151;22 • Au dit lieu, un seiteur & $\frac{1}{8}$ de pré et Rocialle 151;24 • Au dit lieu, une parcelle de Joux à croître sur le paquier de David Vourloud 151;34¹⁰ • Au Creu aux Morets, $\frac{1}{6}$ de fossorier de Champ 167;60 • Au poyet $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{18}$ de seiteur de pré, sur lequel il a sa maison 175;21 	
Pierre ffeu le Régent Jean Morex de la Forclaz habité à Noville, tient suivant sa Reconnaissance par lui prêtée le 9 octobre 1771	p.222
<ul style="list-style-type: none"> • En la Pousaz, $\frac{1}{12}$ & $\frac{1}{16}$ de seiteur de pré 151;16 	
Gédéon ffeu le Régent Jean Morex de la Forclaz habité à Yvorne, tient suivant sa Reconnaissance par lui prêtée le 23 novembre 1771	p.222
<ul style="list-style-type: none"> • En la Coutaz, $\frac{3}{4}$ & $\frac{1}{16}$ de seiteur de pré 152;28 • Au Creu aux Morets, $\frac{1}{8}$ de fossorier de terre 168;61 • En la Pousaz, $\frac{1}{12}$ & $\frac{1}{16}$ de seiteur de pré 169;14²⁰ • Es Preyres, $\frac{1}{6}$ & $\frac{1}{72}$ de seiteur de pré 188;25¹⁰ 	
Susanne ffeu le Régent Jean Morex de la Forclaz tient suivant sa Reconnaissance par elle prêtée sous l'autorisation de Jean Borloz son parent et du s' assesseur Tardent le 18 décembre 1771	p.223
<ul style="list-style-type: none"> • En la Coutaz, $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{6}$ & $\frac{1}{64}$ de paquier avec la moitié d'un chalet 152;28¹⁰ • En la Pousaz, $\frac{1}{12}$ & $\frac{1}{16}$ de seiteur de pré 169;14¹⁰ 	
Marie ffeu le Régent Jean Morex de la Forclaz tient suivant sa Reconnaissance prêtée par Susanne sa sœur sous l'assistance de Jean ffeu Abram Borloz son parent et du s' assesseur Tardent le 18 décembre 1771	
<ul style="list-style-type: none"> • En la Coutaz, $\frac{1}{3}$, & $\frac{1}{48}$ de seiteur de pré sur lequel elle a sa maison 152;28³⁰ 	
Jean Emanuel fils de ffeu Jean qui était fils du Régent Jean Morex de la Forclaz tient suivant sa Reconnaissance par lui prêtée le 23 mars 1772	p.224
<ul style="list-style-type: none"> • Es Larrets, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{6}$ & $\frac{1}{18}$ de seiteur de pré sur lequel il a sa maison 131;9 • Au dit lieu, une Grange 131;12 • Es Perretorins, $\frac{1}{6}$ & $\frac{1}{72}$ de seiteur de pré 188;25²⁰ 	
David fils de ffeu Jean qui était fils du Régent Jean Morex de la Forclaz, absent du pays, tient suivant sa Reconnaissance prêtée par son frère Jean Emanuel le 23 mars 1772	p.225
<ul style="list-style-type: none"> • Es Larrets, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{6}$ & $\frac{1}{18}$ de seiteur de pré sur lequel il a sa maison 131;10 	

Pierre fils de feu Jean qui était fils du Régent Jean Morex de la Forclaz tient suivant sa Reconnaissance par lui prêtée le 23 mars 1772

- Es Arjats, 1/6 de fossorier de jardin 130;8
- Au dit lieu, 1/3, ¼ & 1/16 de seiteur de pré 130;12
- Es Mollies, la ½ d'Occident d'une pièce de Bois & Rocailles appelée la grande Perrière qui contient 4 poses ½ & 1/36 130;3

Catherine feu Jean qui était fils du Régent Jean Morex de la Forclaz tient p.226
suivant sa Reconnaissance prêtée par ses frères Jean Emanuel et Pierre Morex le 23 mars 1772

- Es Arjats, une maison, jardin & pré contenant le tout ¼ & 1/18 de pose 130;10

Jean Emanuel et Abram feu Jean Morex du Poyet, tiennent suivant leur Reconnaissance prêtée par ledit Jean Emanuel tant pour lui qu'au nom de son frère le 18 septembre 1771

- Au Pinachon, deux poses ¾ & 1/6 de paquier avec une Grange 148;10
- Aux Layets, un seiteur 2/3, 1/6 & 1/9 de pré aussi une Grange dessus 159;22
- Au dit lieu, ¾ & 1/18 de seiteur de pré 159;25
- Au Themeley, ½ seiteur de pré 159;47
- Au dit lieu, un seiteur & 1/6 de pré & Marai une Grange 159;11^{10;18}
- Au Plan, 2/3 & 1/6 de fossorier de pré 161;6²⁰
- En Servaison, 1/3, ¼ & 1/16 de seiteur de pré, une Grange dessus 166;17
- Vers le Mourzy, ½ & 1/72 de seiteur de pré 167;34,35
- Au dit lieu, 1/6 de fossorier de pré 167;43
- Au dit lieu, ¾ & 1/16 de seiteur de pré, une Grange dessus 167;44
- Au Creu aux Morets, 1/8 de fossorier de Champs 167;59
- En la Pousaz, ½ & 1/18 de fossorier de pré 171;44
- Au poyet, une maison et un morcel de pré contenant le tout 1 fossorier & 3/4 176;71
- Au dit lieu, un Grenier et place 176;30
- Au dit lieu, 1/8 & 1/12 de fossorier de pré 176;27
- Aux Larzes, une pose et 1/16 de Joux 178;28
- En Praz Mouz, un seiteur ½ & 1/9 de pré, une Grange dessus 179;5

Marie Judith feu Jean Morex, femme de François Ruther, habitant à Exergillod p.249
rière Ormont, tient en sa Reconnaissance prêtée par son dit mary le 21 septembre 1771

- A Exergillod, ...
- ...
- Es Mollies, la ½ d'Orient de quatre poses ½ & 1/36 de Bois et rape, appelé la Grande Perrière 130;3

Jean feu David Tille de la Pousaz de la Forclaz et Marie feu Abram Morex sa femme tiennent suivant leur Reconnaissance prêtée par ledit Tille le 18 septembre 1771 p.262

- Es Palluez, ...
- En la Sciaz, ...
- En la Pousaz, ...
- Au Cloud

Les possessions ci-dessus appartiennent au mary et les suivantes à la femme:

- Es Palluez, ...
- Au Creu de la Cherne, ... 165;47
- Au Plan Richard, ... 169;94
- En la Pousaz, ... 172;60
- A la Forclaz, ... 173;68

David feu Moyse Favre d'Ormont-dessus & ses enfants eus avec Madelaine Morex sa feue femme, tiennent suivant leur Reconnaissance par lui prêtée le 21 septembre 1771 p.346

- Es Sertorins, ...
- Au Parc, ...

Consortage de Perche, 1780

- Emanuel Morex, Maître Tanneur pour $\frac{1}{4}$ de Droit
- Pierre Isaac ffeu Pierre Morex, habitant à Noville pour $\frac{1}{8}$ de Droit
- Jean Emanuel ffeu Jean Morex du Poyet pour un Droit $\frac{1}{4}$ & $\frac{1}{6}$
- Abram ffeu le dit Jean Morex pour un Droit $\frac{1}{4}$ & $\frac{1}{6}$
- Jean Josias Morex de la Combaz pour $\frac{1}{8}$ de Droit
- Jean ffeu Abram Morex de Jaquerod soit du Creu pour un Droit
- L'hoirie d'Abram ffeu Abram Morex pour $\frac{1}{4}$ de Droit
- Jean ffeu le syndic Jean Morex & Susanne Marie feu le S^r Jean Vourloud sa femme pour deux Droits $\frac{2}{3}$ & $\frac{1}{6}$
- Jean fils du dit Jean Morex et ses enfants conçus en feu Susanne Morex pour un Droit $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{4}$
- Susanne Marie ffeu Abram Morex femme d'Abram Borloz pour $\frac{1}{8}$ de Droit
- Esther ffeu le dit Abram Morex femme de Jean Emeter pour $\frac{1}{8}$ de Droit
- Le S^r justicier Jean Pierre Morex d'Aigle pour $\frac{1}{8}$ de Droit
- Abram Morex de la Coutaz pour $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{8}$ de Droit
- Jean Emanuel et ses frères ffeu Jean Morex pour $\frac{1}{2}$ Droit
- Catherine Morex femme de Jean Yersin pour $\frac{1}{8}$ de Droit
- ...
- Le S^r Jean Emanuel Tavernier et Susanne Morex sa femme pour $\frac{1}{2}$ Droit
- Jean ffeu David Tille au nom de Marie Morex sa femme pour $\frac{1}{2}$ Droit
- ...
- David Borloz de la GoletaZ Chote de la Forclaz et Susanne Marie Morex sa femme pour deux Droits et $\frac{1}{3}$
- ...
- Marie Borloz veuve d'Abram Morex pour $\frac{1}{4}$ de Droit